



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB GYMNIQUE DE VÉTRAZ-MONTHOUX

Le présent règlement intérieur est établi par les membres du comité du Club Gymnique de Vétraz-Monthoux. Il complète les statuts de l'association et précise ses règles de fonctionnement. Il est consultable sur le site du club et dans les salles utilisées.

Toute adhésion vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 1 – Adhésion

L'association accueille de nouveaux membres dans la limite des places disponibles. L'adhésion est obligatoire. Elle comprend l'affiliation à la Fédération Sports pour tous (licence) et les frais généraux du club.

Validité : du 1er septembre au 31 août.

Article 2 – Inscription

Inscription en ligne (www.gym-vetraz.fr) ou lors des permanences. Elle est effective à réception d'un dossier complet (bulletin + paiement).

Article 3 – Paiement

Paiement possible par carte bancaire, lien sécurisé, chèque, espèces, coupons sport ou chèques vacances.

Article 4 – Remboursement

L'adhésion est non remboursable. Un remboursement partiel sur le montant des cours peut être accordé à titre exceptionnel (certificat médical ou annulation par l'association).

Tout trimestre commencé est dû.

Article 5 – Cours

34 semaines de cours (hors vacances scolaires et jours fériés) à la Maison des Associations, École F. Dolto ou en extérieur. Séance d'essai possible selon disponibilités. Un cours peut être annulé si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Tous les cours sont mixtes.

Article 6 – Règles de conduite

Les salles de sport sont des locaux municipaux et, en tant que tels, soumis aux règles et usages édictés par la Mairie. Les adhérents s'engagent à porter une tenue appropriée et à utiliser des chaussures propres, réservées à l'intérieur. Toutes les activités de l'association doivent se pratiquer dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de respect.

Les adhérents s'engagent à ne pas faire état de religion, politique ou faire acte de discrimination.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion.

Fait à Vétraz-Monthoux le 26 Mai 2026

Le comité

Siège social : Maison des Associations

5, route du Stade

74100 VÉTRAZ MONTHOUX

Mail : clubgymvetraz@yahoo.fr